

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 29 septembre 2015 portant vérification de la conformité du barème proposé par Vialis au 1^{er} octobre 2015 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 24 juin 2015

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Catherine EDWIGE, Yann PADOVA, Jean-Pierre SOTURA, commissaires.

En application du décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 modifié relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Vialis, le 9 septembre 2015, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1^{er} octobre 2015. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par Vialis

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} juillet 2015, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Vialis depuis cette date, estimée par le fournisseur à +0,158 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 24 juin 2015 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Vialis.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} juillet 2015 et le 1^{er} octobre 2015 correspond à une hausse de 0,158 c€/kWh.

3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par Vialis est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 24 juin 2015.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 29 septembre 2015

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

ANNEXE
Tarifs de vente du gaz naturel de Vialis
applicables au 1^{er} octobre 2015 (hors TVA et hors CTA)

Tarifs	Prix
Tarif Binôme	
Abonnement en €/mois	13,08
Prix proportionnel en c€/kWh	4,200
Tarif B2I	
Abonnement en €/mois	18,19
Prix proportionnel en c€/kWh	3,978
Tarif Général	
Abonnement en €/mois	3,37
Prix proportionnel de 1 à 140 kWh/mois en c€/kWh	7,082
Prix proportionnel au-delà de 140 kWh/mois en c€/kWh	6,428
Tarif Logement ou local vide	
Abonnement en €/mois	3,37
Prix proportionnel en c€/kWh	7,082
Tarif Binôme B en extinction	
Abonnement en €/mois	42,42
Prix proportionnel en c€/kWh	4,179